

NTN EUROPE COMPTE DE RESULTAT FY 2023

(en euros)	31 mars 2024	31 mars 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffre d'Affaires net	782 844 583,09	772 552 551,57
Variation de la production stockée	13 744 739,95	-4 132 093,76
Production immobilisée	2 605 487,49	1 479 367,54
Subvention d'exploitation	491 833,15	1 420 017,51
Reprises sur provisions	6 501 710,08	3 711 933,32
Autres produits	2 405 407,17	3 670 695,85
	808 593 760,93	778 702 472,03
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	457 592 770,39	474 577 682,88
Variation de stocks	-6 299 757,24	-22 921 613,23
Autres achats et charges externes	207 535 970,76	195 645 978,91
Impôts, taxes et versements assimilés	6 831 663,80	7 054 811,86
Salaires et traitements	100 175 838,10	91 170 295,51
Charges sociales	36 670 967,22	34 602 499,37
Dotations aux amortissements sur immobilisations	14 268 646,13	15 072 036,43
Dotations aux provisions sur immobilisations	0,00	0,00
Dotations aux provisions sur actif circulant	809 773,05	1 079 520,91
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 154 500,00	1 763 000,00
Autres charges	1 507 043,97	2 362 569,89
	821 247 416,18	800 406 782,53
1/ RESULTAT D'EXPLOITATION	-12 653 655,25	-21 704 310,50

DAF le : 17/05/2024

NTN EUROPE COMPTE DE RESULTAT FY 2023

(en euros)	31 mars 2024	31 mars 2023
PRODUITS FINANCIERS		
Participation et valeurs mobilières	7 330 485,22	3 390 420,62
Autres intérêts et produits assimilés	32 405,40	39 575,18
Reprises sur provisions	2 901 000,00	1 019 000,00
Différences positives de change	0,00	30 256,53
	10 263 890,62	4 479 252,33
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et provisions	1 148 000,00	2 209 000,00
Intérêts et charges assimilées	7 514 862,10	3 113 845,62
Différences négatives de change	67 630,22	304 015,22
Autres charges financières	1 247 638,67	0,00
	9 978 130,99	5 626 860,84
2/ RESULTAT FINANCIER	285 759,63	-1 147 608,51
3/ RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1+2)	-12 367 895,62	-22 851 919,01
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 020 974,12	137 629,60
Sur opérations de capital	14 131 736,18	9 336 455,79
Quote-part des subventions virées aux résultats	171 342,40	138 860,99
Reprises sur provisions règlementées	6 650 616,44	7 088 045,30
Reprises sur provisions pour risques et charges	65 395,00	1 991 592,00
Reprises sur dépréciations des immobilisations		
	22 040 064,14	18 692 583,68
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	980 177,03	801 497,99
Sur opérations en capital	634 888,93	503 085,32
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations	179 912,06	98 940,98
Dotations aux provisions règlementées	3 844 969,93	3 402 701,43
Dotations aux provisions pour risques et charges	684 000,00	0,00
	6 323 947,95	4 806 225,72
4/ RESULTAT EXCEPTIONNEL	15 716 116,19	13 886 357,96
5/ PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION		
6/ IMPOTS SUR LES BENEFICES	-1 401 383,00	-1 588 419,00
7/ BENEFICE (3+4-5-6)	4 749 603,57	-7 377 142,05

ANNEXE

I – REGLES ET METHODES COMPTABLES

INTRODUCTION

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de la législation et aux principes comptables applicables en France selon le règlement ANC n°2014-03 mis à jour par le règlement ANC 2020-09 du 4 décembre 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 19 juillet 2024

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les amortissements sont calculés sur une durée de vie de 5 ans.

Les frais de recherche et de développement sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique ou au coût réévalué de 1959 et de 1976.

Les amortissements économiques sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue des immobilisations :

- Bâtiments et agencements : sur 25 ans,
- Installations techniques, matériels et outillages : sur 4 et 5 ans pour les matériels spécifiques, et 10, 15 et 20 ans pour les matériels non spécifiques,
- Autres : sur 4 à 6 ans.

Un amortissement fiscal est calculé suivant le mode dégressif (pour les biens éligibles à ce mode d'amortissement) et sur les durées d'usage admises par l'administration fiscale.

Depuis 2004, la différence entre les amortissements économiques et les amortissements fiscaux est comptabilisée en amortissements dérogatoires.

Un test de dépréciation est réalisé lorsqu'il existe un indice de perte de valeur d'une immobilisation ou d'un groupe d'immobilisations. Ces indices de perte de valeur peuvent être externes ou internes.

Lorsqu'un indice de perte de valeur est détecté, un test de dépréciation est réalisé, consistant à comparer la valeur nette comptable de l'immobilisation avec sa valeur actuelle.

Cette dernière résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage des immobilisations concernées.

Une dépréciation est, le cas échéant, constatée pour ramener les valeurs comptables des immobilisations concernées à leurs valeurs actuelles, dans le cas où celles-ci sont inférieures aux valeurs nettes comptables (VNC).

Test d'impairment des actifs avec les hypothèses retenues, les tests de sensibilité et les conclusions

Le groupe a procédé à des tests de dépréciation de ses actifs immobilisés conformément à l'approche décrite dans les règles et méthodes comptables (note I) et le paragraphe sur les immobilisations corporelles. Les tests de dépréciations ont été conduits dans les conditions présentées ci-dessous

Un test de dépréciation global a été effectué sur l'ensemble des immobilisations à la clôture en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés sur la base de la meilleure estimation des hypothèses d'activité et de résultats sur les prochaines années et a retenu les principales hypothèses suivantes :

- **Hypothèses d'activité et de marché**
 - Poursuite de la croissance d'activité en FY24 avec un taux de 1,6%, puis 3,5% pour FY25, 4,1% pour FY26 et stabilisation sur les années suivantes.
- **Hypothèses financières et actuarielles :**
 - Taux de WACC : 9% (*)
 - Taux de croissance long-terme du chiffre d'affaires : 2%

(*) Le WACC a été déterminé au niveau du Groupe NTN. Ce taux tient compte des caractéristiques propres en termes de financement, d'endettement et de prime de risque du marché du groupe NTN. A noter également que NTN Europe a de nombreux liens financiers opérationnels avec le groupe et s'inscrit dans une stratégie industrielle et commerciale globale. La prise en compte d'un WACC sectoriel pour des entités qui n'auraient pas les mêmes caractéristiques que NTN Europe (dépendance vis-à-vis d'un groupe japonais notamment), et ce sans modification des flux de trésorerie futurs, aurait conduit à déterminer une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable des actifs.

Sensitivity Analysis

		EBITDA margin rate target (% Sales)				
		7,0%	7,5%	8,0%	8,5%	9,0%
WACC	8,0%	121,0	173,7	226,3	279,0	331,7
	8,5%	74,3	121,9	169,5	217,1	264,7
	9,0%	34,2	77,5	120,8	164,1	207,4
	9,5%	(0,6)	39,0	78,6	118,2	157,8
	10,0%	(31,0)	5,4	41,7	78,1	114,5

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur réévaluée 1976.

Lorsque la valeur nette comptable des titres de participation est supérieure à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est comptabilisée. La valeur d'inventaire est déterminée soit sur la base de l'actif net (social ou consolidé) de la filiale à la date de clôture, soit sur la base de la valeur d'utilité qui correspond notamment à la somme des flux de trésorerie futurs attendus.

Les autres immobilisations financières (cautions, dépôts, investissement prêt 1% logement...) sont valorisées à leur coût historique.

STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours sont évalués au coût de revient ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les coûts de revient calculés selon la méthode « premier entré – premier sorti », correspondent au coût d'acquisition ou au coût de production majoré des charges directes et indirectes de production ainsi que d'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication.

Les produits finis du négoce, les consommables et matières premières sont évalués sur la méthode du PMP.

Des provisions pour dépréciation sont constituées pour couvrir tous risques afférents aux produits obsolètes et à rotation lente. De même lorsque le prix de vente des produits finis est inférieur au coût de revient, une provision est constituée sur les produits finis en stock et sur les en-cours correspondants.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont inscrites au bilan lorsque les produits sont certains.

Les créances et dettes libellées en devises sont évaluées aux cours du 31 mars, et la différence comptabilisée en écart de conversion à l'actif ou au passif du bilan. Une provision est constituée pour couvrir les pertes de change latentes.

Les créances d'exploitation font l'objet d'une appréciation cas par cas. En fonction du risque encouru, est constituée sur chacune d'elle une provision pour dépréciation.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont constituées, le cas échéant, pour faire face aux coûts relatifs aux litiges et risques en cours.

Le personnel parti en retraite anticipée avant le 01.04.1983, et non pris en charge par la Sécurité Sociale au titre de l'inaptitude, bénéficie d'une rente complémentaire versée à vie par l'entreprise. Cette provision est actualisée chaque année en tenant compte des revalorisations applicables aux pensions et des décès pouvant intervenir.

Au moment du départ à la retraite, les salariés de NTN Europe bénéficieront d'une Indemnité de Fin de Carrière dont le montant est déterminé par la convention collective de la Métallurgie (dont le barème a été modifié en 2010).

L'évaluation actuarielle des engagements sociaux faite par le cabinet d'actuariat KPMG a été établie selon la méthode des « Unités de crédit projetés » et calculée sur la base d'hypothèses actuarielles déterminées en date de clôture dont les principales caractéristiques sont présentées ci-dessous :

Hypothèses actuarielles	Au 31 mars 2024
Taux d'actualisation	3,40%
Taux de revalorisation des salaires et MDT	2,25%
Mode de départ à la retraite	Départ volontaire
Table de mortalité	Insee H/F 2017-2019
Taux de charges sociales	41,30%
Table de sortie	Taux de turnover annuel varie de 0 à 25%

Conformément à la loi portant sur la réforme des retraites, l'hypothèse d'âge de départ à la retraite a été mise à jour afin de prendre en compte un âge minimum légal de départ à la retraite relevé progressivement de 4 mois par an, de 60 ans en 2010 à 62 ans en 2018. L'impact sur l'engagement est non significatif pour NTN Europe.

La variation exceptionnelle des écarts actuariels générés au cours de l'exercice a conduit à les comptabiliser en résultat exceptionnel (perte de 684 K€)

La modification de barème relative à la CCN Métallurgie des ingénieurs/cadres et des ouvriers/ETAM a été instaurée depuis le 21 juin 2010.

L'impact de la prise en compte des nouvelles indemnités de la CCN Métallurgie est une augmentation de l'engagement de 3 402 K€ au 1er juillet 2010 à amortir sur la durée restante du régime (soit environ 19 ans) sur les charges à venir.

Le premier amortissement intervient à partir du 1^{er} juillet 2010. Le solde d'engagement non comptabilisé à la clôture et figurant dans les engagements hors bilan au 31 mars 2024 s'élève à 847 K€, soient des engagements de retraite provisionnés dans les comptes pour un montant total de 12 057 K€.

La loi relative à la réforme des retraites a été promulguée le 14 avril 2023 aura eu un effet non significatif sur les engagements au 31 mars 2024 (baisse de 102 K€ de la provision)

Le montant de la provision pour médailles du travail au 31 mars 2024 s'élève à 336 k€.

II – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1. Litiges en cours

NTN Europe est engagée dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de différends et litiges avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays. Des provisions sont constituées au titre de ces litiges lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante.

- ***Dossiers de droit de la concurrence dans l'Union Européenne***

Le 15 mars 2019, quinze sociétés appartenant au groupe RENAULT ont assigné notamment NTN Europe devant le Tribunal de commerce de Lyon. Elles réclamaient le paiement de dommages-intérêts valorisés provisoirement à 66,7 millions d'euros, au titre de préjudices allégués qui seraient consécutifs à l'entente illicite sanctionnée par la Commission Européenne en date du 19 mars 2014. Les sociétés du groupe RENAULT ont dans un premier temps diminué leur demande à environ 32,5 millions d'euros lors du dépôt de leurs conclusions le 18 décembre 2020 avant de l'augmenter lors du dernier dépôt de leurs conclusions le 15 avril 2022 à 58,3 M€.

Le 8 novembre 2023, les sociétés du groupe RENAULT ont été déboutées de toutes leurs demandes et condamnées à indemniser les sociétés NTN Europe, NTN Wälzlager et NTN Corporation à hauteur de 150 000 € à titre de dommages-intérêts pour action abusive et 100 000 € au titre de l'article 700 du Code de procédure civile. Les sociétés du groupe RENAULT ont interjeté appel de ce jugement le 8 décembre 2023. Elles ont réactualisé leur demande à titre principal à hauteur de 60,7 M€.

Il est difficile, à ce jour, d'indiquer l'issue de cette procédure et d'évaluer le risque financier. Ce risque a ainsi été qualifié de "passif éventuel" au sens des textes comptables en vigueur et, en conséquence, n'a pas été provisionné au 31 mars 2024.

2. Projet de réorganisation industrielle

- Cession partielle du site d'Annecy :

Dans le cadre de son projet de réorganisation industrielle, NTN Europe a signé une promesse synallagmatique de vente en date du 17 juin 2020 avec COGEDIM SAVOIES-LEMAN pour la cession partielle d'une partie de son site sis au 1 rue des Usines à Annecy.

La cession partielle prend la forme de ventes phasées de parcelles.

À la suite du changement de majorité politique de la Ville d'Annecy, celle-ci a souhaité disposer d'un temps d'échanges avec NTN Europe et COGEDIM SAVOIE-LEMAN qui a abouti à des modifications du projet immobilier initialement convenu. Une promesse synallagmatique de vente amendée a ensuite été signée par les parties en date du 9 décembre 2021.

La vente de la première partie du terrain a été validée le 24 mars 2023. La superficie du terrain cédé est de 11 639 m² sur une surface totale de 108 513 m². Elle comprend la totalité du bâtiment C et une partie du bâtiment du B destinés à être démolis. La cession du bien est conclue pour un montant HT de 8 943 387€. La Valeur Nette Comptable associée est de 154 912,95€.

La vente de la deuxième partie du terrain a été validée le 22 mars 2024. La superficie du terrain cédé est de 7 228 m². Elle comprend une partie du bâtiment du B destiné à être démolit. La cession du bien est conclue pour un montant HT de 13 512 120€. La Valeur Nette Comptable associée est de 90 934,39€.

3. fusion des filiales allemandes NTN Wälzlager et SNR Wälzlager:

Dans le cadre du projet de réorganisation de la région Europe, le Groupe a réalisé lors de l'exercice précédent les modifications suivantes :

- le changement de dénomination sociale de NTN-SNR ROULEMENTS en NTN Europe,
- la confirmation du siège social Europe basé à Annecy
- l'apport à NTN Europe par NTN Corporation des filiales allemande NTN Wälzlager et anglaise NTN Bearings UK.

Afin de poursuivre les synergies sur le territoire allemand, NTN Europe a validé la fusion absorption de SNR Wälzlager par NTN Wälzlager. Cette dernière a également changé sa raison sociale pour devenir NTN Wälzlager Deutschland GmbH. Cette opération a eu lieu le 30 octobre 2023 avec un effet rétroactif au 1^{er} avril 2023.

4. Abandon de Créances NTN-SNR Maroc :

La situation nette de NTN-SNR Maroc s'est dégradée sur les derniers exercices. Afin de ne pas laisser sa filiale clôturer un troisième exercice avec des capitaux propres négatifs et ainsi permettre la continuité d'exploitation, NTN Europe a consenti une remise partielle de sa dette, pour une somme de 200 000€.

Cet abandon de créance est consenti sous condition résolutoire de retour à meilleure fortune de NTN-SNR Maroc. Cette clause devra être appliquée dès lors que les encaissements des créances clients permettront à NTN-SNR Maroc à rembourser partiellement ou en totalité la dette abandonnée, sans mettre en péril sa structure financière.

5. Contrôle fiscal :

NTN Europe a fait l'objet d'une vérification de comptabilité par la Direction des Vérifications Nationales et Internationales depuis le 24 mars 2023. Ce contrôle portait sur les exercices clos au 31 mars 2020, 2021 et 2022.

NTN Europe a reçu le 14 décembre 2023 une proposition de rectification qu'elle a acceptée. Cette proposition de rectification mentionne :

- Une garantie fiscale sur le traitement fiscal des sujets suivants :
 - o Abandon de créances accordé à sa filiale NTN-SNR Maroc
 - o Accords transactionnels dans le cadre des dossiers de droit de la concurrence dans l'Union Européenne
 - o Validation de l'analyse fonctionnelle présentée par NTN Europe dans sa politique de prix de transfert ainsi que les méthodes utilisées pour tester la juste rémunération des entités concernées.

- En matière d'impôt sur les sociétés :
 - o Valorisation des stocks : NTN Europe a accepté une rectification à la hausse de son résultat fiscal de 1 961 K€ au 31 mars 2022. Afin de se mettre en conformité, NTN Europe a mis à jour ses estimations de valorisation des stocks sur cet exercice et a retraité cet impact de son résultat fiscal de mars 2024 car déjà imposé lors du contrôle fiscal.
 - o Provisions pour dépréciation des stocks : NTN Europe a accepté une rectification à la hausse de son résultat fiscal de 3 780 K€ au 31 mars 2022. Afin de se mettre en conformité, NTN Europe a mis à jour ses estimations de dépréciation des stocks sur cet exercice et a retraité cet impact de son résultat fiscal de mars 2024 car déjà imposé lors du contrôle fiscal.

Compte tenu des déficits fiscaux reportables, les rectifications acceptées n'ont généré aucune conséquence financière pour NTN Europe.

6. Contrôle Urssaf

NTN Europe fait l'objet d'un contrôle des cotisations sociales par l'URSSAF Rhône-Alpes depuis le 19 mars 2024. Ce contrôle Urssaf porte sur les opérations à compter du 1^{er} janvier 2021. Au 31 mars 2024, aucune proposition de rectification n'a été notifiée à l'entreprise.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

1. Projet de réorganisation industrielle

- Projet de fermeture du site industriel de Meythet :

La Direction a présenté le 25 avril 2024 aux instances représentatives du personnel un projet d'optimisation des implantations industrielles du Groupe.

Ce projet viserait à poursuivre la transformation du Groupe NTN en Europe afin de restaurer et sécuriser la compétitivité de nos activités automobiles et répondre aux défis posés par les mutations de nos marchés.

Il consisterait à :

- Regrouper sur le site d'Alès l'essentiel des productions de roulements de roues de 3e génération, dont une part est aujourd'hui effectuée sur le site de la société NTN-Kugellagerfabrik (DMF) à Mettmann en Allemagne ;

- Renforcer le site de Seynod, en regroupant aux côtés de ses activités automobiles l'ensemble des activités Industrie (hors aéronautique) présentes dans le bassin annécien, en préparant l'intégration de nouvelles activités et en accélérant la dynamique d'innovation du Groupe pour accompagner la transition vers l'électrique ;
- Rassembler sur le site de Sibiu en Roumanie les productions de roulements automobiles de génération 0 et de génération 1, les plus concurrentées, actuellement réparties entre les sites d'Alès, de Meythet et de Sibiu.

En France, la mise en œuvre de ce projet, qui s'effectuerait sur une période de 3 ans, nécessiterait l'arrêt progressif de la production du site de Meythet. Elle n'y entraînerait cependant aucun licenciement et les 217 salariés concernés bénéficieraient d'un programme de mobilité au sein des différents sites alpins du Groupe.

Note 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles ont évolué de la manière suivante :

Valeur brute (En milliers d'euros)	Début d'exercice	Augmentat° ou Virement	Diminution par virement	Diminution par cession Ou rebut	Fin d'exercice
Terrains	6 783	426		103	7 106
Constructions	47 459	411		1 222	46 648
Instal. techniques	317 031	8 795		12 352	313 474
Autres immo.	28 008	2 486		506	29 988
En cours	18 048	18 999	12 118	525	24 404
Avances	1 996	1 119	1 996		1 119
TOTAL	419 325	32 236	14 114	14 708	422 739

Amortissements (En milliers d'euros)	Début d'exercice	Augmentat°	Diminution et reclass.	+Déprécia° -Reprise	Fin d'exercice
Terrains	2 416	80	12		2 484
Constructions	33 749	1 056	1 222		33 583
Instal. techniques	273 190	11 187	12 333		272 044
Dep. instal. tech.	434			(65)	369
Autres immo.	24 196	2 126	506		25 816
TOTAL	333 984	14 449	14 073	-65	334 295

Une dépréciation à 100% sur les machines en dépôt non utilisées est constatée à chaque clôture d'exercice. L'évolution se présente comme suit :

FY23	Val brute 03/24	VNC 03/24	taux impairment 03/24	Base impairment 03/24	Prov impairment 03/24
Machines en dépôt avec VNC non nulle	534	369	100%	369	369
TOTAL	534	369	1	369	369

	Prov impairment au 31/03/23	Dotation	Reprise	virement poste à poste	Prov impairment au 31/03/24
Machines en dépôt	434	0	65		369
TOTAL	434	0	65	0	369

Note 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières figurant au bilan ont évolué comme suit :

(En milliers d'euros)	Début d'exercice	Augmentat°	Diminution	Fin d'exercice
<u>Titres de participation</u>				
SNR Cévennes	1 055			1 055
NTN Walzlager	83 110	4 915		88 025
NTN Bearings UK	21 268			21 268
NTN-SNR Iberica	2 014			2 014
SNR Walzlager	4 915		4 915	0
NTN Rolamentos do Brasil	14 510			14 510
NTN-SNR Italia	1 161			1 161
NTN-SNR Rulmenti	25 549			25 549
NTN-SNR Polska	55			55
NTN-SNR Russ	43			43
ICSA	18 891			18 891
NTN-SNR Maroc	399			399
Total titres de participation	172 970	4 915	4 915	172 970
<u>Dépréciation titres de participation</u>				
NTN-SNR Iberica	-853		-14	-839
NTN Rolamentos do Brasil	-2 732		-2 732	0
ICSA	-8 392	-350		-8 742
NTN-SNR Rulmenti	-5 421	-798		-6 219
NTN-SNR Maroc	-399		-155	-244
Total dépré titres de participation	-17 797	-1 148	-2 901	-16 044
Total titres de participation net	155 173	3 767	2 014	156 926
<u>Créances rattachées à des participation</u>				
Prêt NTN Rolamentos do Brasil	10 710			10 710
Prêt NTN-SNR Rulmenti	35 138		8 230	26 908
Total créances rattachées à des participation	45 848	0	8 230	37 618
<u>Autres immobilisations financières</u>				
Prêt CILSE	6 845	1 209	1 112	6 942
Fond de garantie LBP	0	2 359		2 359
Fond de réserve LBP	0	1 602		1 602
Dépôt et cautionnement	756	63	30	789
Total Autres immo.financières	7 601	5 233	1 142	11 692
TOTAL IMMO FINANCIERES	208 622	9 000	11 386	206 236

Le montant net des participations de ces filiales a été ajusté :

- à la quote-part de situation nette sociale détenue pour NTN SNR Iberica, NTN-SNR Rulmenti, NTN Rolamentos do Brasil LTDA, NTN SNR Maroc.
- à la quote-part de situation nette retenue en consolidation car elle comprend la revalorisation de la situation nette effectuée en FY10 pour ICOSA.
- en appréciant la situation nette convertie au taux de change en vigueur au 31/03/2024 (impact Brésil, Maroc et Roumanie)

La fusion absorption de SNR Wälzlager par NTN Wälzlager intervenu le 30 octobre 2023 avec effet rétroactif au 1^{er} avril 2023 n'a pas eu d'impact sur l'actif financier de NTN Europe car la valeur historique des titres de NTN Wälzlager a été transférée au compte titres de NTN Wälzlager.

Note 3 : MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

(en milliers d'euros)	Montant au 31.03.2023	Affectation du résultat 03/23	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant au 31.03.2024
Capital	322 640				322 640
Prime de fusion	43 084				43 084
Ecart de réévaluation	2 747			85	2 662
Réserve légale	3 311				3 311
Réserves réglementées	208				208
Réserve générale	1 699				1 699
Report à nouveau	(44 574)	(7 377)			(51 951)
Résultat	(7 377)	7 377	4 750		4 750
Subventions d'investissements	658		927	171	1 414
Provisions réglementées :					
- Amort. dérogatoires	31 349		3 845	6 651	28 543
TOTAL	353 744	0	9 522	6 907	356 359

Note 4 : ETAT DES PROVISIONS

Nature des provisions (en milliers d'euros)	Montant au 31.03.23	Dotations de l'exercice	Reprise avec conso°	Reprise sans conso°	Montant au 31.03.24
<u>Provis. Réglementées</u>					
Prov pour investissements	0				0
Amort. dérogatoires	31 349	3 845		6 651	28 543
<i>Total</i>	<i>31 349</i>	<i>3 845</i>	<i>0</i>	<i>6 651</i>	<i>28 543</i>
<u>Prov. pour risque et charges</u>					
- Risque dépollution	865	80	750		195
- Litiges Clients	1 508	1 154	354		2 308
- Litiges et prov sociales	177	92	46		223
- Garantie Clients	701		78		623
- Retraites	10 587	1 470			12 057
- Médaille du travail	337		1		336
- Change	252	43	252		43
<i>Total</i>	<i>14 427</i>	<i>2 839</i>	<i>1 481</i>	<i>0</i>	<i>15 785</i>
<u>Prov. pour dépréciation</u>					
- Immo. corporelles	434		65		369
- Titres de participation	17 797	1 148	2 901		16 044
- Stocks	14 520	200	4 331		10 389
- Clients	1 406	610	690		1 326
- Compte courant	0				0
- Débiteurs divers	2 589				2 589
<i>Total</i>	<i>36 746</i>	<i>1 958</i>	<i>7 987</i>	<i>0</i>	<i>30 717</i>
<u>TOTAL</u>	82 522	8 642	9 468	6 651	75 045
Dont dotations et reprises					
	- d'exploitation	2 965	6 502		
	- financières	1 148	2 901		
	- exceptionnelles	4 529	65	6 651	

Note 5 : ENDETTEMENT FINANCIER NET

Il comprend :

(en milliers d'euros)	03/2024	03/2023
<u>Etablissement de Crédit</u>		
- Emprunt moyen terme	0	6 233
- Crédits court terme billets à ordre	20 393	75 000
- Comptes bancaires et caisses	38 928	46 132
- Intérêts courus non échus	406	195
<i>Total</i>	<i>59 727</i>	<i>127 560</i>
<u>Autres</u>		
- Autres emprunts à long et court terme	80 000	10 000
- Intérêts courus non échus		
<i>Total</i>	<i>80 000</i>	<i>10 000</i>
TOTAL GENERAL	139 727	137 560

En février 2015, NTN Europe a décidé d'étendre la centralisation de trésorerie à certaines de ses filiales européennes.

Ainsi l'endettement financier net de NTN Europe présenté ci-dessus comprend l'endettement ou les disponibilités des filiales concernées par la centralisation de trésorerie (à savoir : SNR Cévennes, NTN-SNR Italia, NTN-SNR Iberica, ICSA, NTN Walzlager, et NTN-SNR Rulmenti) selon les positions suivantes :

(en milliers d'euros)	03/2024	03/2023
<u>Endettement</u>		
- ICSA	13 933	14 690
- SNR Cevennes	29 326	25 643
- NTN-SNR RULMENTI	14 724	8 668
- SNR WALZLAGER	0	947
<i>Total</i>	<i>57 983</i>	<i>49 948</i>
<u>Disponibilités</u>		
- NTN-SNR ITALIA	2 114	2 194
- NTN-SNR IBERICA	1 153	931
- NTN WALZLAGER	994	0
- NTN-SNR RULMENTI		0
- ICSA		
<i>Total</i>	<i>4 261</i>	<i>3 125</i>
TOTAL ENDETTEMENT NET	53 722	46 823

En contrepartie, il figure au 31/03/2024 dans le poste autres créances les comptes courants débiteurs cash pool des filiales pour 57 983 K€ contre 49 948 K€ au 31/03/2023 et dans le poste des autres dettes les comptes courants créditeurs cash pool des filiales pour 4 261 K€ contre 3125K€ au 31/03/2023.

Le financement de NTN Europe s'effectue de la manière suivante :

Banque	Type	En-cours autorisé en M€	Position au 31 mars 2024 en M€	Disponible en M€
BNP	Découvert	10,0	7,0	3,0
MUFG	Découvert	125,0	32,2	92,8
Mizuho	Billet de trésorerie	20,0	20,0	0,0
NTN Corp	Emprunt MT	118,0	40,0	78,0
NTN Walzlager	Emprunt MT	50,0	40,0	10,0
	Total	323,0	139,2	183,8

La société a souscrit en 2018 deux emprunts :

- Emprunt sur 5 ans de 20 M€ auprès de la BTMU le 18 juin 2018, la 1^{ère} échéance de remboursement le 22 juin 2020. Le taux d'intérêt annuel fixe s'élève à 0,80%. Cet emprunt a été intégralement remboursé sur l'exercice.
- Emprunt sur 5 ans de 20 M€ auprès de la Mizuho le 24 août 2018, la 1^{ère} échéance de remboursement le 30 novembre 2020. Le taux d'intérêt annuel fixe s'élève à 0,849%. Cet emprunt a été intégralement remboursé sur l'exercice.

Note 6 : ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Les échéances des autres créances et dettes sont généralement à moins d'un an.

Le montant des effets à payer au 31 mars 2024 s'élève à 209 K€

Le montant des effets à recevoir au 31 mars 2024 s'élève à 1 810 K€

Note 7 : ELEMENTS DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT CONCERNANT LE GROUPE NTN, LES FILIALES ET PARTICIPATIONS NTN EUROPE

	(en milliers d'euros)
- <u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>	
- Filiales et participations	172 970
- Prêts rattachés à participations	37 618
- <u>CREANCES</u>	
- Créances clients	28 524
- Autres créances	58 978
- <u>DETTES</u>	
- Emprunts et dettes financières	80 000
- Dettes fournisseurs	56 428
- Autres dettes	4 261
- <u>CHARGES FINANCIERES</u>	2 680
- <u>PRODUITS FINANCIERS</u>	7 330

Note 8 : COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 mars 2024, le capital social s'élève à la somme de 322 639 919 euros divisé en 21 156 716 actions.

Ces actions sont détenues par :

- NTN Corporation à Osaka (Japon) pour 21 156 706 actions
- Actionnaires divers pour 10 actions.

La valeur nominale de l'action s'élève à 15,25 Euros.

Note 9 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Il figure au passif du bilan des produits constatés d'avance pour 531K€ correspondant au retraitement du chiffre d'affaires lié aux incoterms pour 526 K€ et à des avances de subvention d'exploitation pour des projets de recherche et de formation pour 5 K€.

Note 10 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(en milliers d'euros)	03/2024	03/2023
Négoce de roulements	223 057	268 284
Fabrication de roulements	506 728	484 502
Autres activités	53 059	19 767
TOTAL	782 845	772 553
Dont exportation	603 753	569 132

Note 11 : ENGAGEMENTS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	03/2024	03/2023
<u>Engagements reçus</u>		
Autres avals et cautions	1 119	1 996
Stocks en consignation fournisseurs	13 172	14 495
TOTAL	14 291	16 491
<u>Engagements donnés</u>		
Garanties données aux clients ou fournisseurs	465	560
Caution Douanes	450	450
Reste dû sur commandes d'immobilisations	2 052	3 656
Stocks en consignation fournisseurs	13 172	14 495
Engagement retraite non comptabilisé (impact modification CCN Métallurgie 2010)	847	1 126
TOTAL	16 986	20 287

Le groupe dispose d'un droit de tirage complémentaire d'environ 183,8 M€ en billets de trésorerie et en découverts bancaires. Ces engagements reçus permettent d'honorer les échéances à court moyen terme.

Engagements financiers sur contrats de couverture de devises

Dans le cadre des ventes réalisées en devise mais compte-tenu du contexte en Ukraine, NTN Europe n'a pas souscrit de contrat de vente à terme de devise lui permettant de gérer son exposition au risque de change au 31 mars 2024.

Note 12 : INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

(en milliers d'euros)	03/2024	03/2023
Résultat de l'exercice net	4 750	(7 377)
Impôt Sociétés	(1 401)	(1 588)
Résultat avant impôts	3 349	(8 965)
Variation des provisions réglementées	(2 806)	(3 686)
Résultats hors évaluations fiscales dérogatoires Et avant impôts	543	(12 651)

Note 13 : SITUATION FISCALE LATENTE

(en milliers d'euros)	03/2024		03/2023	
	Base	IS 25,8%	Base	IS 25,8%
<u>Accroissement de la dette future d'impôts :</u>				
Amortissements dérogatoires	28543	7364	31349	8088
<u>Allègements de la dette future d'impôts :</u>				
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	12 057	3 111	10 587	2 731

Note 14 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de + 15 716 K€ se présente comme suit :

Nature (en milliers d'euros)	Charges	Produits	Résultat
Sorties d'Actifs			13 382
Valeur nette comptable et prix de cession	635	14 132	
Amortissements exceptionnels	115	0	
Provisions réglementées			2 806
Amortissements dérogatoires	3 845	6 651	
Autres			(472)
Pénalités logistique Clients	460		
Prov retraite ecart actuariel	684		
Accord transactionnel tiers		250	
Amortissement excep. sur immo dépréciées	65		
Provision dépréciation immo. corporelles		65	
reprise réévaluation terrain COGEDIM		85	
Remboursement contrôle Urssaf		685	
Abandon de créances	200		
Amende DGCCRF	160		
Litige qualité client			
Litige fournisseurs	14		
Litige Autre	145		
Pénalités divers	0		
Quote part Subventions virés au résultat		171	
Divers	1	1	
Total	6 324	22 040	15 716

Note 15 : IMPOT SUR LES BENEFICES

(en milliers d'euros)	Total	Courant	Exceptionnel
Résultat avant impôt et participation	3 348	(12 368)	15 716
Impôt sur les Sociétés	1 402	1 402	
Résultat après impôt et avant participation	4 750	(10 966)	15 716
Participation des salariés	0		
Résultat de l'exercice	4 750		

Note 16 : EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	
	mars-24	mars-23
Cadres	607	583
E.T.A.M.	607	575
Ouvriers	1 129	1 197
TOTAL	2 343	2 354

Ces données correspondent à l'effectif moyen employé pendant l'exercice tel que défini à l'article D. 123-200 du Code du Commerce (moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable liés à l'entreprise par un contrat de travail).

Note 17 : INTEGRATION FISCALE

Par une option en date du 9 novembre 2007, la société SNR ROULEMENTS s'est placée pour une période de cinq ans, renouvelable par tacite reconduction, sous le régime de l'intégration fiscale prévu aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

Par cette option, la société NTN Europe s'est rendue redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du groupe formé par elle-même et les sociétés dont elle détient, directement ou indirectement 95% au moins du capital et qui ont donné leur accord pour être membre de ce groupe.

Les conditions légales d'éligibilité du régime étant respectées par NTN Europe et SNR CEVENNES, la filiale SNR CEVENNES a donné le 9 novembre 2007 son accord pour être membre dudit groupe fiscal à compter du 1er janvier 2008.

Au 31 mars 2024, le groupe fiscal a généré un déficit fiscal de – 3 304 k€ dont – 5 677 k€ pour NTN Europe et un bénéfice fiscal de 1 277 k€ pour SNR Cévennes.

Les déficits fiscaux cumulés pour le groupe fiscal s'élèvent à 154 395k€ au 31 mars 2024.

Note 18 : IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE

Les comptes de la Société sont consolidés dans les comptes du Groupe NTN par intégration globale depuis le 31 mars 2009. Les états financiers consolidés sont établis par la société tête de groupe à savoir NTN Corporation à Osaka (Japon). Ainsi, NTN Europe est exempté de publication de comptes consolidés.

Les principaux agrégats financiers du groupe NTN Europe au 31 mars 2024 en normes J-Gaap sont les suivants :

(en milliers d'euros)	mars-24	mars-23
Actif immobilisé	240 988	307 756
Capitaux propres	403 519	388 189
Chiffre d'affaires	1 045 090	840 275
Résultat de l'exercice	15 327	-15 481
Effectif à la clôture	4 214	4 026

Note 19 : ETAT DES CHARGES A PAYER ET DES PRODUITS A RECEVOIR

(en milliers d'euros)	03/2024	03/2023
<u>Charges à payer</u>		
Fournisseurs, factures non parvenues	30 920	44 243
Clients, avoirs à établir	14 238	10 625
Personnel	27 438	23 724
Charges sociales	10 168	9 117
Charges fiscales	3 540	4 607
Commissions agents	4 536	4 897
Accord litige client/fourn	160	150
Intérêts financiers	406	242
Total charges à payer	91 406	97 605
<u>Produits à recevoir</u>		
Fournisseurs, avoir à recevoir	765	409
Clients facture à établir		
Personnel	4	31
Fiscal		
Remboursement divers à recevoir	158	1
Produits financiers		47
Total produits à recevoir	927	488

Note 20 : TABLEAU DES DEPENSES ENVIRONNEMENTALES VENTILEES PAR TYPES D' ACTIONS

Charges classées par types d'actions	Variation des provisions pour risques et charges environnementaux					Dépenses d'exploitation	Investissem.	Total des dépenses environnementales au 31/03/24	
	Solde au 01/04/23	Dotations	Reprises de prov. Utilisées	Reprises de prov. non utilisées	Autres	Soldes au 31/03/24	Charges non provisionnées		Dépenses capitalisées
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Pré-traitement, traitement et élimination	865 000	80 000	750 000			195 000	4 296		84 296
Mesure et contrôle	-					-	228 560		228 560
Recyclage, valorisation	-					-	991 705		991 705
Prévention des pollutions	-					-	1 018 393	13 000	1 031 393
Totaux	865 000	80 000	750 000	-	-	195 000	2 242 954	13 000	2 335 954

(9) = 2 - 4 + 7 + 8 = dépenses environnementales comptabilisées

Compte tenu de la nature de son activité, la Société porte une attention particulière aux risques de pollution, notamment vis-à-vis des riverains et des tiers. Les audits internes pilotés par le Département Qualité et Environnement avec des auditeurs NTN Europe ont été complétés par des visites de l'administration (DRIRE). Les obligations de réalisation de travaux reconnues dans ce cadre ont été provisionnées.

Note 21 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES DE DIRECTION

La rémunération allouée aux organes de Direction et de Surveillance s'est élevée à 1 647 042 € au titre du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Note 22 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élèvent à 363K€ dont 351K€ au titre du contrôle légal des comptes.

Note 23 : ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES, DETTES ET COMPTES EN MONNAIE ETRANGERE

Nature des écarts (en milliers d'euros)	Actif perte latente	Ecarts compensés par des couvertures de change	Provision pour perte de change	Passif gain latent
Créances d'exploitation	32		32	27
Dettes d'exploitation Banque	11		11	10
TOTAL	43		43	37

Note 24 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Il figure à l'actif du bilan des charges constatées d'avance pour 1 719 K€ correspondant à des charges dont la période de référence cours au-delà du 31 Mars 2024, à étaler sur le prochain exercice comptable.

Note 25 : TRANSACTIONS EFFECTUEES AVEC LES PARTIES LIEES

Aucune information n'est donnée au titre des transactions conclues entre les parties liées dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

Note 26 : TABLEAU DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS AU 31 MARS 2024 (voir tableau page suivante).

TABLEAU DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS AU 31 MARS 2024

M O N N A I E L O C A L E											1 0 0 0 E U R				
S O C I E T E S	Quote-part du capital détenu en %	UNITE MONETAIRE (1000)	CAPITAL	RESERVES AVANT AFFECTATION	CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'EXERCICE	BENEFICE NET OU PERTE DE L'EXERCICE	VALEUR COMPTABLES DES TITRES DETENUS			Prêts avances consentis par NTN Europe (P)	Dividendes encaissés par NTN Europe au cours de l'exercice				
							BRUTE	NETTE	Dont réévaluation 1976						
FILIALES															
SNR CEVENNES S.A.	100,00	EUR	763	-13 179	42 447	971	1 055	1 055	292	29 326 (P)					
Sociétés étrangères :															
NTN-SNR IBERICA	100,00	EUR	301	766	1 601	108	2 014	1 175			93				
SNR WALZLAGER GmbH	100,00	EUR	0	0	0	0	0	0			3 352				
NTN DO BRASIL Ltda	100,00	BRL	25 000	39 957	384 561	20 605	14 508	14 508		10 710 (P)					
NTN-SNR ITALIA S.p.A.	100,00	EUR	520	753	3 928	154	1 161	1 161			204				
NTN-SNR MAROC S.A.	99,99	MAD	2 850	-5 689	5 369	4 524	399	155		16 (P)					
NTN-SNR RULMENTI	100,00	RON	100 500	-881	200 797	-3 476	25 549	19 330		41 632 (P)					
NTN-SNR POLSKA clôture du 31 mars 2023	100,00	PLN	223	1 245	4 828	359	55	55			72				
NTN-SNR Rus LLC clôture au 31 décembre 2023	100,00	RUB	2 000	36 578	43 200	-4 985	43	43							
ICSA (Italie)	100,00	EUR	13 291	-787	28 998	-202	18 891	10 149		13 933 (P)					
NTN BEARINGS (UK)	100,00	GBP	2 600	15 791	20 220	1 944	21 268	21 268							
NTN WALZLAGER	100,00	EUR	102 500	-27 573	221 247	11 327	88 025	88 025							
Total sociétés étrangères							171 913	155 869	0						
TOTAL FILIALES							172 968	156 924	292	95 617 (P)	3 721				
PARTICIPATIONS															
TOTAL PARTICIPATIONS							0	0	0	0	0				
TOTAL FILIALES ET PARTICIPATIONS							172 968	156 924	292	95 617 (P)	3 721				



NTN Europe

NTN EU

Exercice clos le 31 mars 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



NTN Europe NTN EU

Exercice clos le 31 mars 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société NTN EU,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NTN EU relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la partie « Dossiers de droit de la concurrence dans l'Union européenne » du paragraphe « 1. Litiges en cours » de la note II « Compléments d'informations » de l'annexe aux comptes annuels en ce qui concerne le litige en cours avec des sociétés du groupe Renault.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des provisions et des charges à payer pour couvrir des sorties de ressources futures tel qu'exposé dans les parties I. « Règles et méthodes comptables » et II. « Complément d'informations » des notes 1. « Immobilisations corporelles », 2. « Immobilisations financières » et 4. « Etat des provisions » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société, sur la base des éléments disponibles à ce jour.

Votre société procède à un test de dépréciation des actifs immobilisés selon les modalités décrites dans la partie I. « Règles et méthodes comptables » de la note « Test d'impairment des actifs avec les hypothèses retenues, les tests de sensibilité et les conclusions » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, et apprécié que cette note de l'annexe donne une information appropriée. Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons également apprécié le caractère pertinent de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.



Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 22 juillet 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Nicolas Perlier

euro

	31/03/2024			31/03/2023
	BRUT	AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	NET	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	15 397,35	15 397,35	-	-
sous-total	15 397,35	15 397,35	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	7 105 253,25	2 483 276,30	4 621 976,95	4 366 630,19
Constructions	46 648 334,46	33 583 100,61	13 065 233,85	13 709 792,52
Install. Techniques, matériel et outillage	313 473 842,58	272 412 617,69	41 061 224,89	43 407 054,54
Autres	29 988 648,03	25 816 579,40	4 172 068,63	3 812 291,86
Immobilisations corporelles en cours	24 404 762,29		24 404 762,29	18 048 246,74
Avances et acomptes	1 118 548,30		1 118 548,30	1 995 644,05
sous-total	422 739 388,91	334 295 574,00	88 443 814,91	85 339 659,90
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	172 969 995,52	16 044 000,00	156 925 995,52	155 172 995,52
Créances rattachées à des participations LT	37 617 866,81		37 617 866,81	45 847 866,81
Autres titres immobilisés	-		-	-
Autres immobilisations financières	11 692 276,44		11 692 276,44	7 601 418,43
sous-total	222 280 138,77	16 044 000,00	206 236 138,77	208 622 280,76
ACTIF IMMOBILISE	645 034 925,03	350 354 971,35	294 679 953,68	293 961 940,66
STOCK ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnements	23 257 717,37	1 691 100,15	21 566 617,22	19 147 307,11
En-cours de production	67 081 155,59	3 137 449,94	63 943 705,65	56 333 995,21
Produits finis	46 172 351,48	1 987 116,78	44 185 234,70	35 784 824,61
Marchandises	107 436 540,24	3 573 711,07	103 862 829,17	98 116 985,69
sous-total	243 947 764,68	10 389 377,94	233 558 386,74	209 383 112,62
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	128 235 038,69	1 326 090,06	126 908 948,63	180 036 614,78
Acomptes versés aux fournisseurs	1 130 131,31		1 130 131,31	777 656,82
Autres	80 601 897,04	2 589 821,45	78 012 075,59	65 752 968,49
sous-total	209 967 067,04	3 915 911,51	206 051 155,53	246 567 240,09
VALEURS DE PLACEMENT				
	-	-	-	-
DISPONIBILITES	4 879 171,18	-	4 879 171,18	3 889 033,16
ACTIF CIRCULANT	458 794 002,90	14 305 289,45	444 488 713,45	459 839 385,87
CHARGES CONSTANTES D'AVANCE	1 719 039,12	-	1 719 039,12	1 369 357,43
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	-	-	-	-
ECART DE CONVERSION	43 000,00	-	43 000,00	252 000,00
TOTAL ACTIF	1 105 590 967,05	364 660 260,80	740 930 706,25	755 422 683,96

euro

	31/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	322 639 919,00	322 639 919,00
Prime de fusion	43 084 430,54	43 084 430,54
Ecart de réévaluation	2 661 308,39	2 746 778,51
Réserve légale	3 310 532,30	3 310 532,30
Réserves réglementées	208 205,16	208 205,16
Autres réserves	1 699 049,13	1 699 049,13
Report à nouveau	- 51 951 376,32	- 44 574 234,27
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 749 603,57	7 377 142,05
Subventions d'investissement	1 414 091,44	658 396,84
Provisions réglementées	28 542 898,06	31 348 544,57
sous total	356 358 661,27	353 744 479,73
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	3 196 500,00	2 638 000,00
Provisions pour charges	12 588 000,00	11 789 000,00
sous total	15 784 500,00	14 427 000,00
DETTES		
Emprunts et dettes auprès établis. de crédit	43 964 506,10	56 356 744,67
Emprunts et dettes financières divers	100 641 946,00	85 100 361,00
Dépôts et cautionnements reçus	-	-
Avances & acompt. Reçus sur commandes en cours	16 487 229,46	13 519 518,93
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 367 287,46	152 310 597,79
Dettes fiscales et sociales	53 707 673,38	47 933 513,80
Dettes sur immobilisations et comptes rattach.	3 020 000,00	3 258 000,00
Autres dettes	9 030 951,58	28 263 438,04
sous total	368 219 593,98	386 742 174,23
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	530 951,00	488 030,00
ECART DE CONVERSION	37 000,00	21 000,00
TOTAL PASSIF	740 930 706,25	755 422 683,96

NTN EUROPE COMPTE DE RESULTAT FY 2023

(en euros)	31 mars 2024	31 mars 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffre d'Affaires net	782 844 583,09	772 552 551,57
Variation de la production stockée	13 744 739,95	-4 132 093,76
Production immobilisée	2 605 487,49	1 479 367,54
Subvention d'exploitation	491 833,15	1 420 017,51
Reprises sur provisions	6 501 710,08	3 711 933,32
Autres produits	2 405 407,17	3 670 695,85
	808 593 760,93	778 702 472,03
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	457 592 770,39	474 577 682,88
Variation de stocks	-6 299 757,24	-22 921 613,23
Autres achats et charges externes	207 535 970,76	195 645 978,91
Impôts, taxes et versements assimilés	6 831 663,80	7 054 811,86
Salaires et traitements	100 175 838,10	91 170 295,51
Charges sociales	36 670 967,22	34 602 499,37
Dotations aux amortissements sur immobilisations	14 268 646,13	15 072 036,43
Dotations aux provisions sur immobilisations	0,00	0,00
Dotations aux provisions sur actif circulant	809 773,05	1 079 520,91
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 154 500,00	1 763 000,00
Autres charges	1 507 043,97	2 362 569,89
	821 247 416,18	800 406 782,53
1/ RESULTAT D'EXPLOITATION	-12 653 655,25	-21 704 310,50

NTN EUROPE COMPTE DE RESULTAT FY 2023

(en euros)	31 mars 2024	31 mars 2023
PRODUITS FINANCIERS		
Participation et valeurs mobilières	7 330 485,22	3 390 420,62
Autres intérêts et produits assimilés	32 405,40	39 575,18
Reprises sur provisions	2 901 000,00	1 019 000,00
Différences positives de change	0,00	30 256,53
	10 263 890,62	4 479 252,33
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et provisions	1 148 000,00	2 209 000,00
Intérêts et charges assimilées	7 514 862,10	3 113 845,62
Différences négatives de change	67 630,22	304 015,22
Autres charges financières	1 247 638,67	0,00
	9 978 130,99	5 626 860,84
2/ RESULTAT FINANCIER	285 759,63	-1 147 608,51
3/ RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1+2)	-12 367 895,62	-22 851 919,01
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 020 974,12	137 629,60
Sur opérations de capital	14 131 736,18	9 336 455,79
Quote-part des subventions virées aux résultats	171 342,40	138 860,99
Reprises sur provisions règlementées	6 650 616,44	7 088 045,30
Reprises sur provisions pour risques et charges	65 395,00	1 991 592,00
Reprises sur dépréciations des immobilisations		
	22 040 064,14	18 692 583,68
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	980 177,03	801 497,99
Sur opérations en capital	634 888,93	503 085,32
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations	179 912,06	98 940,98
Dotations aux provisions règlementées	3 844 969,93	3 402 701,43
Dotations aux provisions pour risques et charges	684 000,00	0,00
	6 323 947,95	4 806 225,72
4/ RESULTAT EXCEPTIONNEL	15 716 116,19	13 886 357,96
5/ PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION		
6/ IMPOTS SUR LES BENEFICES	-1 401 383,00	-1 588 419,00
7/ BENEFICE (3+4-5-6)	4 749 603,57	-7 377 142,05

ANNEXE

I – REGLES ET METHODES COMPTABLES

INTRODUCTION

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de la législation et aux principes comptables applicables en France selon le règlement ANC n°2014-03 mis à jour par le règlement ANC 2020-09 du 4 décembre 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 19 juillet 2024

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les amortissements sont calculés sur une durée de vie de 5 ans.

Les frais de recherche et de développement sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique ou au coût réévalué de 1959 et de 1976.

Les amortissements économiques sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue des immobilisations :

- Bâtiments et agencements : sur 25 ans,
- Installations techniques, matériels et outillages : sur 4 et 5 ans pour les matériels spécifiques, et 10, 15 et 20 ans pour les matériels non spécifiques,
- Autres : sur 4 à 6 ans.

Un amortissement fiscal est calculé suivant le mode dégressif (pour les biens éligibles à ce mode d'amortissement) et sur les durées d'usage admises par l'administration fiscale.

Depuis 2004, la différence entre les amortissements économiques et les amortissements fiscaux est comptabilisée en amortissements dérogatoires.

Un test de dépréciation est réalisé lorsqu'il existe un indice de perte de valeur d'une immobilisation ou d'un groupe d'immobilisations. Ces indices de perte de valeur peuvent être externes ou internes.

Lorsqu'un indice de perte de valeur est détecté, un test de dépréciation est réalisé, consistant à comparer la valeur nette comptable de l'immobilisation avec sa valeur actuelle. Cette dernière résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage des immobilisations concernées.

Une dépréciation est, le cas échéant, constatée pour ramener les valeurs comptables des immobilisations concernées à leurs valeurs actuelles, dans le cas où celles-ci sont inférieures aux valeurs nettes comptables (VNC).

Test d'impairment des actifs avec les hypothèses retenues, les tests de sensibilité et les conclusions

Le groupe a procédé à des tests de dépréciation de ses actifs immobilisés conformément à l'approche décrite dans les règles et méthodes comptables (note I) et le paragraphe sur les immobilisations corporelles. Les tests de dépréciations ont été conduits dans les conditions présentées ci-dessous

Un test de dépréciation global a été effectué sur l'ensemble des immobilisations à la clôture en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés sur la base de la meilleure estimation des hypothèses d'activité et de résultats sur les prochaines années et a retenu les principales hypothèses suivantes :

- **Hypothèses d'activité et de marché**
 - Poursuite de la croissance d'activité en FY24 avec un taux de 1,6%, puis 3,5% pour FY25, 4,1% pour FY26 et stabilisation sur les années suivantes.
- **Hypothèses financières et actuarielles :**
 - Taux de WACC : 9% (*)
 - Taux de croissance long-terme du chiffre d'affaires : 2%

(*) Le WACC a été déterminé au niveau du Groupe NTN. Ce taux tient compte des caractéristiques propres en termes de financement, d'endettement et de prime de risque du marché du groupe NTN. A noter également que NTN Europe a de nombreux liens financiers opérationnels avec le groupe et s'inscrit dans une stratégie industrielle et commerciale globale. La prise en compte d'un WACC sectoriel pour des entités qui n'auraient pas les mêmes caractéristiques que NTN Europe (dépendance vis-à-vis d'un groupe japonais notamment), et ce sans modification des flux de trésorerie futurs, aurait conduit à déterminer une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable des actifs.

Sensitivity Analysis

		EBITDA margin rate target (% Sales)				
		7,0%	7,5%	8,0%	8,5%	9,0%
WACC	8,0%	121,0	173,7	226,3	279,0	331,7
	8,5%	74,3	121,9	169,5	217,1	264,7
	9,0%	34,2	77,5	120,8	164,1	207,4
	9,5%	(0,6)	39,0	78,6	118,2	157,8
	10,0%	(31,0)	5,4	41,7	78,1	114,5

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur réévaluée 1976.

Lorsque la valeur nette comptable des titres de participation est supérieure à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est comptabilisée. La valeur d'inventaire est déterminée soit sur la base de l'actif net (social ou consolidé) de la filiale à la date de clôture, soit sur la base de la valeur d'utilité qui correspond notamment à la somme des flux de trésorerie futurs attendus.

Les autres immobilisations financières (cautions, dépôts, investissement prêt 1% logement...) sont valorisées à leur coût historique.

STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours sont évalués au coût de revient ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les coûts de revient calculés selon la méthode « premier entré – premier sorti », correspondent au coût d'acquisition ou au coût de production majoré des charges directes et indirectes de production ainsi que d'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication.

Les produits finis du négoce, les consommables et matières premières sont évalués sur la méthode du PMP.

Des provisions pour dépréciation sont constituées pour couvrir tous risques afférents aux produits obsolètes et à rotation lente. De même lorsque le prix de vente des produits finis est inférieur au coût de revient, une provision est constituée sur les produits finis en stock et sur les en-cours correspondants.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont inscrites au bilan lorsque les produits sont certains.

Les créances et dettes libellées en devises sont évaluées aux cours du 31 mars, et la différence comptabilisée en écart de conversion à l'actif ou au passif du bilan. Une provision est constituée pour couvrir les pertes de change latentes.

Les créances d'exploitation font l'objet d'une appréciation cas par cas. En fonction du risque encouru, est constituée sur chacune d'elle une provision pour dépréciation.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont constituées, le cas échéant, pour faire face aux coûts relatifs aux litiges et risques en cours.

Le personnel parti en retraite anticipée avant le 01.04.1983, et non pris en charge par la Sécurité Sociale au titre de l'inaptitude, bénéficie d'une rente complémentaire versée à vie par l'entreprise. Cette provision est actualisée chaque année en tenant compte des revalorisations applicables aux pensions et des décès pouvant intervenir.

Au moment du départ à la retraite, les salariés de NTN Europe bénéficieront d'une Indemnité de Fin de Carrière dont le montant est déterminé par la convention collective de la Métallurgie (dont le barème a été modifié en 2010).

L'évaluation actuarielle des engagements sociaux faite par le cabinet d'actuariat KPMG a été établie selon la méthode des « Unités de crédit projetés » et calculée sur la base d'hypothèses actuarielles déterminées en date de clôture dont les principales caractéristiques sont présentées ci-dessous :

Hypothèses actuarielles	Au 31 mars 2024
Taux d'actualisation	3,40%
Taux de revalorisation des salaires et MDT	2,25%
Mode de départ à la retraite	Départ volontaire
Table de mortalité	Insee H/F 2017-2019
Taux de charges sociales	41,30%
Table de sortie	Taux de turnover annuel varie de 0 à 25%

Conformément à la loi portant sur la réforme des retraites, l'hypothèse d'âge de départ à la retraite a été mise à jour afin de prendre en compte un âge minimum légal de départ à la retraite relevé progressivement de 4 mois par an, de 60 ans en 2010 à 62 ans en 2018. L'impact sur l'engagement est non significatif pour NTN Europe.

La variation exceptionnelle des écarts actuariels générés au cours de l'exercice a conduit à les comptabiliser en résultat exceptionnel (perte de 684 K€)

La modification de barème relative à la CCN Métallurgie des ingénieurs/cadres et des ouvriers/ETAM a été instaurée depuis le 21 juin 2010.

L'impact de la prise en compte des nouvelles indemnités de la CCN Métallurgie est une augmentation de l'engagement de 3 402 K€ au 1er juillet 2010 à amortir sur la durée restante du régime (soit environ 19 ans) sur les charges à venir.

Le premier amortissement intervient à partir du 1^{er} juillet 2010. Le solde d'engagement non comptabilisé à la clôture et figurant dans les engagements hors bilan au 31 mars 2024 s'élève à 847 K€, soient des engagements de retraite provisionnés dans les comptes pour un montant total de 12 057 K€.

La loi relative à la réforme des retraites a été promulguée le 14 avril 2023 aura eu un effet non significatif sur les engagements au 31 mars 2024 (baisse de 102 K€ de la provision)

Le montant de la provision pour médailles du travail au 31 mars 2024 s'élève à 336 k€.

II – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1. Litiges en cours

NTN Europe est engagée dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de différends et litiges avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays. Des provisions sont constituées au titre de ces litiges lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante.

- ***Dossiers de droit de la concurrence dans l'Union Européenne***

Le 15 mars 2019, quinze sociétés appartenant au groupe RENAULT ont assigné notamment NTN Europe devant le Tribunal de commerce de Lyon. Elles réclamaient le paiement de dommages-intérêts valorisés provisoirement à 66,7 millions d'euros, au titre de préjudices allégués qui seraient consécutifs à l'entente illicite sanctionnée par la Commission Européenne en date du 19 mars 2014. Les sociétés du groupe RENAULT ont dans un premier temps diminué leur demande à environ 32,5 millions d'euros lors du dépôt de leurs conclusions le 18 décembre 2020 avant de l'augmenter lors du dernier dépôt de leurs conclusions le 15 avril 2022 à 58,3 M€.

Le 8 novembre 2023, les sociétés du groupe RENAULT ont été déboutées de toutes leurs demandes et condamnées à indemniser les sociétés NTN Europe, NTN Wälzlager et NTN Corporation à hauteur de 150 000 € à titre de dommages-intérêts pour action abusive et 100 000 € au titre de l'article 700 du Code de procédure civile. Les sociétés du groupe RENAULT ont interjeté appel de ce jugement le 8 décembre 2023. Elles ont réactualisé leur demande à titre principal à hauteur de 60,7 M€.

Il est difficile, à ce jour, d'indiquer l'issue de cette procédure et d'évaluer le risque financier. Ce risque a ainsi été qualifié de "passif éventuel" au sens des textes comptables en vigueur et, en conséquence, n'a pas été provisionné au 31 mars 2024.

2. Projet de réorganisation industrielle

- Cession partielle du site d'Annecy :

Dans le cadre de son projet de réorganisation industrielle, NTN Europe a signé une promesse synallagmatique de vente en date du 17 juin 2020 avec COGEDIM SAVOIES-LEMAN pour la cession partielle d'une partie de son site sis au 1 rue des Usines à Annecy.

La cession partielle prend la forme de ventes phasées de parcelles.

À la suite du changement de majorité politique de la Ville d'Annecy, celle-ci a souhaité disposer d'un temps d'échanges avec NTN Europe et COGEDIM SAVOIE-LEMAN qui a abouti à des modifications du projet immobilier initialement convenu. Une promesse synallagmatique de vente amendée a ensuite été signée par les parties en date du 9 décembre 2021.

La vente de la première partie du terrain a été validée le 24 mars 2023. La superficie du terrain cédé est de 11 639 m² sur une surface totale de 108 513 m². Elle comprend la totalité du bâtiment C et une partie du bâtiment du B destinés à être démolis. La cession du bien est conclue pour un montant HT de 8 943 387€. La Valeur Nette Comptable associée est de 154 912,95€.

La vente de la deuxième partie du terrain a été validée le 22 mars 2024. La superficie du terrain cédé est de 7 228 m². Elle comprend une partie du bâtiment du B destiné à être démolit. La cession du bien est conclue pour un montant HT de 13 512 120€. La Valeur Nette Comptable associée est de 90 934,39€.

3. fusion des filiales allemandes NTN Wälzlager et SNR Wälzlager:

Dans le cadre du projet de réorganisation de la région Europe, le Groupe a réalisé lors de l'exercice précédent les modifications suivantes :

- le changement de dénomination sociale de NTN-SNR ROULEMENTS en NTN Europe,
- la confirmation du siège social Europe basé à Annecy
- l'apport à NTN Europe par NTN Corporation des filiales allemande NTN Wälzlager et anglaise NTN Bearings UK.

Afin de poursuivre les synergies sur le territoire allemand, NTN Europe a validé la fusion absorption de SNR Wälzlager par NTN Wälzlager. Cette dernière a également changé sa raison sociale pour devenir NTN Wälzlager Deutschland GmbH. Cette opération a eu lieu le 30 octobre 2023 avec un effet rétroactif au 1^{er} avril 2023.

4. Abandon de Créances NTN-SNR Maroc :

La situation nette de NTN-SNR Maroc s'est dégradée sur les derniers exercices. Afin de ne pas laisser sa filiale clôturer un troisième exercice avec des capitaux propres négatifs et ainsi permettre la continuité d'exploitation, NTN Europe a consenti une remise partielle de sa dette, pour une somme de 200 000€.

Cet abandon de créance est consenti sous condition résolutoire de retour à meilleure fortune de NTN-SNR Maroc. Cette clause devra être appliquée dès lors que les encaissements des créances clients permettront à NTN-SNR Maroc à rembourser partiellement ou en totalité la dette abandonnée, sans mettre en péril sa structure financière.

5. Contrôle fiscal :

NTN Europe a fait l'objet d'une vérification de comptabilité par la Direction des Vérifications Nationales et Internationales depuis le 24 mars 2023. Ce contrôle portait sur les exercices clos au 31 mars 2020, 2021 et 2022.

NTN Europe a reçu le 14 décembre 2023 une proposition de rectification qu'elle a acceptée. Cette proposition de rectification mentionne :

- Une garantie fiscale sur le traitement fiscal des sujets suivants :
 - o Abandon de créances accordé à sa filiale NTN-SNR Maroc
 - o Accords transactionnels dans le cadre des dossiers de droit de la concurrence dans l'Union Européenne
 - o Validation de l'analyse fonctionnelle présentée par NTN Europe dans sa politique de prix de transfert ainsi que les méthodes utilisées pour tester la juste rémunération des entités concernées.

- En matière d'impôt sur les sociétés :
 - o Valorisation des stocks : NTN Europe a accepté une rectification à la hausse de son résultat fiscal de 1 961 K€ au 31 mars 2022. Afin de se mettre en conformité, NTN Europe a mis à jour ses estimations de valorisation des stocks sur cet exercice et a retraité cet impact de son résultat fiscal de mars 2024 car déjà imposé lors du contrôle fiscal.
 - o Provisions pour dépréciation des stocks : NTN Europe a accepté une rectification à la hausse de son résultat fiscal de 3 780 K€ au 31 mars 2022. Afin de se mettre en conformité, NTN Europe a mis à jour ses estimations de dépréciation des stocks sur cet exercice et a retraité cet impact de son résultat fiscal de mars 2024 car déjà imposé lors du contrôle fiscal.

Compte tenu des déficits fiscaux reportables, les rectifications acceptées n'ont généré aucune conséquence financière pour NTN Europe.

6. Contrôle Urssaf

NTN Europe fait l'objet d'un contrôle des cotisations sociales par l'URSSAF Rhône-Alpes depuis le 19 mars 2024. Ce contrôle Urssaf porte sur les opérations à compter du 1^{ier} janvier 2021. Au 31 mars 2024, aucune proposition de rectification n'a été notifiée à l'entreprise.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

1. Projet de réorganisation industrielle

- Projet de fermeture du site industriel de Meythet :

La Direction a présenté le 25 avril 2024 aux instances représentatives du personnel un projet d'optimisation des implantations industrielles du Groupe.

Ce projet viserait à poursuivre la transformation du Groupe NTN en Europe afin de restaurer et sécuriser la compétitivité de nos activités automobiles et répondre aux défis posés par les mutations de nos marchés.

Il consisterait à :

- Regrouper sur le site d'Alès l'essentiel des productions de roulements de roues de 3e génération, dont une part est aujourd'hui effectuée sur le site de la société NTN-Kugellagerfabrik (DMF) à Mettmann en Allemagne ;

- Renforcer le site de Seynod, en regroupant aux côtés de ses activités automobiles l'ensemble des activités Industrie (hors aéronautique) présentes dans le bassin annécien, en préparant l'intégration de nouvelles activités et en accélérant la dynamique d'innovation du Groupe pour accompagner la transition vers l'électrique ;
- Rassembler sur le site de Sibiu en Roumanie les productions de roulements automobiles de génération 0 et de génération 1, les plus concurrencées, actuellement réparties entre les sites d'Alès, de Meythet et de Sibiu.

En France, la mise en œuvre de ce projet, qui s'effectuerait sur une période de 3 ans, nécessiterait l'arrêt progressif de la production du site de Meythet. Elle n'y entraînerait cependant aucun licenciement et les 217 salariés concernés bénéficieraient d'un programme de mobilité au sein des différents sites alpins du Groupe.

Note 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles ont évolué de la manière suivante :

Valeur brute (En milliers d'euros)	Début d'exercice	Augmentat° ou Virement	Diminution par virement	Diminution par cession Ou rebut	Fin d'exercice
Terrains	6 783	426		103	7 106
Constructions	47 459	411		1 222	46 648
Instal. techniques	317 031	8 795		12 352	313 474
Autres immo.	28 008	2 486		506	29 988
En cours	18 048	18 999	12 118	525	24 404
Avances	1 996	1 119	1 996		1 119
TOTAL	419 325	32 236	14 114	14 708	422 739

Amortissements (En milliers d'euros)	Début d'exercice	Augmentat°	Diminution et reclass.	+Déprécia° -Reprise	Fin d'exercice
Terrains	2 416	80	12		2 484
Constructions	33 749	1 056	1 222		33 583
Instal. techniques	273 190	11 187	12 333		272 044
Dep. instal. tech.	434			(65)	369
Autres immo.	24 196	2 126	506		25 816
TOTAL	333 984	14 449	14 073	-65	334 295

Une dépréciation à 100% sur les machines en dépôt non utilisées est constatée à chaque clôture d'exercice. L'évolution se présente comme suit :

FY23	Val brute 03/24	VNC 03/24	taux impairment 03/24	Base impairment 03/24	Prov impairment 03/24
Machines en dépôt avec VNC non nulle	534	369	100%	369	369
TOTAL	534	369	1	369	369

	Prov impairment au 31/03/23	Dotation	Reprise	virement poste à poste	Prov impairment au 31/03/24
Machines en dépôt	434	0	65		369
TOTAL	434	0	65	0	369

Note 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières figurant au bilan ont évolué comme suit :

(En milliers d'euros)	Début d'exercice	Augmentat°	Diminution	Fin d'exercice
<u>Titres de participation</u>				
SNR Cévennes	1 055			1 055
NTN Walzager	83 110	4 915		88 025
NTN Bearings UK	21 268			21 268
NTN-SNR Iberica	2 014			2 014
SNR Walzager	4 915		4 915	0
NTN Rolamentos do Brasil	14 510			14 510
NTN-SNR Italia	1 161			1 161
NTN-SNR Rulmenti	25 549			25 549
NTN-SNR Polska	55			55
NTN-SNR Russ	43			43
ICSA	18 891			18 891
NTN-SNR Maroc	399			399
Total titres de participation	172 970	4 915	4 915	172 970
<u>Dépréciation titres de participation</u>				
NTN-SNR Iberica	-853		-14	-839
NTN Rolamentos do Brasil	-2 732		-2 732	0
ICSA	-8 392	-350		-8 742
NTN-SNR Rulmenti	-5 421	-798		-6 219
NTN-SNR Maroc	-399		-155	-244
Total dépré titres de participation	-17 797	-1 148	-2 901	-16 044
Total titres de participation net	155 173	3 767	2 014	156 926
<u>Créances rattachées à des participation</u>				
Prêt NTN Rolamentos do Brasil	10 710			10 710
Prêt NTN-SNR Rulmenti	35 138		8 230	26 908
Total créances rattachées à des participation	45 848	0	8 230	37 618
<u>Autres immobilisations financières</u>				
Prêt CILSE	6 845	1 209	1 112	6 942
Fond de garantie LBP	0	2 359		2 359
Fond de réserve LBP	0	1 602		1 602
Dépôt et cautionnement	756	63	30	789
Total Autres immo.financières	7 601	5 233	1 142	11 692
TOTAL IMMO FINANCIERES	208 622	9 000	11 386	206 236

Le montant net des participations de ces filiales a été ajusté :

- à la quote-part de situation nette sociale détenue pour NTN SNR Iberica, NTN-SNR Rulmenti, NTN Rolamentos do Brasil LTDA, NTN SNR Maroc.
- à la quote-part de situation nette retenue en consolidation car elle comprend la revalorisation de la situation nette effectuée en FY10 pour ICOSA.
- en appréciant la situation nette convertie au taux de change en vigueur au 31/03/2024 (impact Brésil, Maroc et Roumanie)

La fusion absorption de SNR Wälzlager par NTN Wälzlager intervenu le 30 octobre 2023 avec effet rétroactif au 1^{er} avril 2023 n'a pas eu d'impact sur l'actif financier de NTN Europe car la valeur historique des titres de NTN Wälzlager a été transférée au compte titres de NTN Wälzlager.

Note 3 : MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

(en milliers d'euros)	Montant au 31.03.2023	Affectation du résultat 03/23	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant au 31.03.2024
Capital	322 640				322 640
Prime de fusion	43 084				43 084
Ecart de réévaluation	2 747			85	2 662
Réserve légale	3 311				3 311
Réserves réglementées	208				208
Réserve générale	1 699				1 699
Report à nouveau	(44 574)	(7 377)			(51 951)
Résultat	(7 377)	7 377	4 750		4 750
Subventions d'investissements	658		927	171	1 414
Provisions réglementées :					
- Amort. dérogatoires	31 349		3 845	6 651	28 543
TOTAL	353 744	0	9 522	6 907	356 359

Note 4 : ETAT DES PROVISIONS

Nature des provisions (en milliers d'euros)	Montant au 31.03.23	Dotations de l'exercice	Reprise avec conso°	Reprise sans conso°	Montant au 31.03.24
<u>Provis. Réglementées</u>					
Prov pour investissements	0				0
Amort. dérogatoires	31 349	3 845		6 651	28 543
<i>Total</i>	<i>31 349</i>	<i>3 845</i>	<i>0</i>	<i>6 651</i>	<i>28 543</i>
<u>Prov. pour risque et charges</u>					
- Risque dépollution	865	80	750		195
- Litiges Clients	1 508	1 154	354		2 308
- Litiges et prov sociales	177	92	46		223
- Garantie Clients	701		78		623
- Retraites	10 587	1 470			12 057
- Médaille du travail	337		1		336
- Change	252	43	252		43
<i>Total</i>	<i>14 427</i>	<i>2 839</i>	<i>1 481</i>	<i>0</i>	<i>15 785</i>
<u>Prov. pour dépréciation</u>					
- Immo. corporelles	434		65		369
- Titres de participation	17 797	1 148	2 901		16 044
- Stocks	14 520	200	4 331		10 389
- Clients	1 406	610	690		1 326
- Compte courant	0				0
- Débiteurs divers	2 589				2 589
<i>Total</i>	<i>36 746</i>	<i>1 958</i>	<i>7 987</i>	<i>0</i>	<i>30 717</i>
<u>TOTAL</u>	82 522	8 642	9 468	6 651	75 045
Dont dotations et reprises					
	- d'exploitation	2 965	6 502		
	- financières	1 148	2 901		
	- exceptionnelles	4 529	65	6 651	

Note 5 : ENDETTEMENT FINANCIER NET

Il comprend :

(en milliers d'euros)	03/2024	03/2023
<u>Etablissement de Crédit</u>		
- Emprunt moyen terme	0	6 233
- Crédits court terme billets à ordre	20 393	75 000
- Comptes bancaires et caisses	38 928	46 132
- Intérêts courus non échus	406	195
<i>Total</i>	<i>59 727</i>	<i>127 560</i>
<u>Autres</u>		
- Autres emprunts à long et court terme	80 000	10 000
- Intérêts courus non échus		
<i>Total</i>	<i>80 000</i>	<i>10 000</i>
TOTAL GENERAL	139 727	137 560

En février 2015, NTN Europe a décidé d'étendre la centralisation de trésorerie à certaines de ses filiales européennes.

Ainsi l'endettement financier net de NTN Europe présenté ci-dessus comprend l'endettement ou les disponibilités des filiales concernées par la centralisation de trésorerie (à savoir : SNR Cévennes, NTN-SNR Italia, NTN-SNR Iberica, ICSA, NTN Walzlager, et NTN-SNR Rulmenti) selon les positions suivantes :

(en milliers d'euros)	03/2024	03/2023
<u>Endettement</u>		
- ICSA	13 933	14 690
- SNR Cevennes	29 326	25 643
- NTN-SNR RULMENTI	14 724	8 668
- SNR WALZLAGER	0	947
<i>Total</i>	<i>57 983</i>	<i>49 948</i>
<u>Disponibilités</u>		
- NTN-SNR ITALIA	2 114	2 194
- NTN-SNR IBERICA	1 153	931
- NTN WALZLAGER	994	0
- NTN-SNR RULMENTI		0
- ICSA		
<i>Total</i>	<i>4 261</i>	<i>3 125</i>
TOTAL ENDETTEMENT NET	53 722	46 823

En contrepartie, il figure au 31/03/2024 dans le poste autres créances les comptes courants débiteurs cash pool des filiales pour 57 983 K€ contre 49 948 K€ au 31/03/2023 et dans le poste des autres dettes les comptes courants créditeurs cash pool des filiales pour 4 261 K€ contre 3125K€ au 31/03/2023.

Le financement de NTN Europe s'effectue de la manière suivante :

Banque	Type	En-cours autorisé en M€	Position au 31 mars 2024 en M€	Disponible en M€
BNP	Découvert	10,0	7,0	3,0
MUFG	Découvert	125,0	32,2	92,8
Mizuho	Billet de trésorerie	20,0	20,0	0,0
NTN Corp	Emprunt MT	118,0	40,0	78,0
NTN Walzlager	Emprunt MT	50,0	40,0	10,0
	Total	323,0	139,2	183,8

La société a souscrit en 2018 deux emprunts :

- Emprunt sur 5 ans de 20 M€ auprès de la BTMU le 18 juin 2018, la 1^{ère} échéance de remboursement le 22 juin 2020. Le taux d'intérêt annuel fixe s'élève à 0,80%. Cet emprunt a été intégralement remboursé sur l'exercice.
- Emprunt sur 5 ans de 20 M€ auprès de la Mizuho le 24 août 2018, la 1^{ère} échéance de remboursement le 30 novembre 2020. Le taux d'intérêt annuel fixe s'élève à 0,849%. Cet emprunt a été intégralement remboursé sur l'exercice.

Note 6 : ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Les échéances des autres créances et dettes sont généralement à moins d'un an.

Le montant des effets à payer au 31 mars 2024 s'élève à 209 K€

Le montant des effets à recevoir au 31 mars 2024 s'élève à 1 810 K€

Note 7 : ELEMENTS DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT CONCERNANT LE GROUPE NTN, LES FILIALES ET PARTICIPATIONS NTN EUROPE

	(en milliers d'euros)
- <u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>	
- Filiales et participations	172 970
- Prêts rattachés à participations	37 618
- <u>CREANCES</u>	
- Créances clients	28 524
- Autres créances	58 978
- <u>DETTES</u>	
- Emprunts et dettes financières	80 000
- Dettes fournisseurs	56 428
- Autres dettes	4 261
- <u>CHARGES FINANCIERES</u>	2 680
- <u>PRODUITS FINANCIERS</u>	7 330

Note 8 : COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 mars 2024, le capital social s'élève à la somme de 322 639 919 euros divisé en 21 156 716 actions.

Ces actions sont détenues par :

- NTN Corporation à Osaka (Japon) pour 21 156 706 actions
- Actionnaires divers pour 10 actions.

La valeur nominale de l'action s'élève à 15,25 Euros.

Note 9 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Il figure au passif du bilan des produits constatés d'avance pour 531K€ correspondant au retraitement du chiffre d'affaires lié aux incoterms pour 526 K€ et à des avances de subvention d'exploitation pour des projets de recherche et de formation pour 5 K€.

Note 10 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(en milliers d'euros)	03/2024	03/2023
Négoce de roulements	223 057	268 284
Fabrication de roulements	506 728	484 502
Autres activités	53 059	19 767
TOTAL	782 845	772 553
Dont exportation	603 753	569 132

Note 11 : ENGAGEMENTS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	03/2024	03/2023
<u>Engagements reçus</u>		
Autres avals et cautions	1 119	1 996
Stocks en consignation fournisseurs	13 172	14 495
TOTAL	14 291	16 491
<u>Engagements donnés</u>		
Garanties données aux clients ou fournisseurs	465	560
Caution Douanes	450	450
Reste dû sur commandes d'immobilisations	2 052	3 656
Stocks en consignation fournisseurs	13 172	14 495
Engagement retraite non comptabilisé (impact modification CCN Métallurgie 2010)	847	1 126
TOTAL	16 986	20 287

Le groupe dispose d'un droit de tirage complémentaire d'environ 183,8 M€ en billets de trésorerie et en découverts bancaires. Ces engagements reçus permettent d'honorer les échéances à court moyen terme.

Engagements financiers sur contrats de couverture de devises

Dans le cadre des ventes réalisées en devise mais compte-tenu du contexte en Ukraine, NTN Europe n'a pas souscrit de contrat de vente à terme de devise lui permettant de gérer son exposition au risque de change au 31 mars 2024.

Note 12 : INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

(en milliers d'euros)	03/2024	03/2023
Résultat de l'exercice net	4 750	(7 377)
Impôt Sociétés	(1 401)	(1 588)
Résultat avant impôts	3 349	(8 965)
Variation des provisions réglementées	(2 806)	(3 686)
Résultats hors évaluations fiscales dérogatoires Et avant impôts	543	(12 651)

Note 13 : SITUATION FISCALE LATENTE

(en milliers d'euros)	03/2024		03/2023	
	Base	IS 25,8%	Base	IS 25,8%
<u>Accroissement de la dette future d'impôts :</u>				
Amortissements dérogatoires	28543	7364	31349	8088
<u>Allègements de la dette future d'impôts :</u>				
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	12 057	3 111	10 587	2 731

Note 14 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de + 15 716 K€ se présente comme suit :

Nature (en milliers d'euros)	Charges	Produits	Résultat
Sorties d'Actifs			13 382
Valeur nette comptable et prix de cession	635	14 132	
Amortissements exceptionnels	115	0	
Provisions réglementées			2 806
Amortissements dérogatoires	3 845	6 651	
Autres			(472)
Pénalités logistique Clients	460		
Prov retraite ecart actuariel	684		
Accord transactionnel tiers		250	
Amortissement excep. sur immo dépréciées	65		
Provision dépréciation immo. corporelles		65	
reprise réévaluation terrain COGEDIM		85	
Remboursement contrôle Urssaf		685	
Abandon de créances	200		
Amende DGCCRF	160		
Litige qualité client			
Litige fournisseurs	14		
Litige Autre	145		
Pénalités divers	0		
Quote part Subventions virés au résultat		171	
Divers	1	1	
Total	6 324	22 040	15 716

Note 15 : IMPOT SUR LES BENEFICES

(en milliers d'euros)	Total	Courant	Exceptionnel
Résultat avant impôt et participation	3 348	(12 368)	15 716
Impôt sur les Sociétés	1 402	1 402	
Résultat après impôt et avant participation	4 750	(10 966)	15 716
Participation des salariés	0		
Résultat de l'exercice	4 750		

Note 16 : EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	
	mars-24	mars-23
Cadres	607	583
E.T.A.M.	607	575
Ouvriers	1 129	1 197
TOTAL	2 343	2 354

Ces données correspondent à l'effectif moyen employé pendant l'exercice tel que défini à l'article D. 123-200 du Code du Commerce (moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable liés à l'entreprise par un contrat de travail).

Note 17 : INTEGRATION FISCALE

Par une option en date du 9 novembre 2007, la société SNR ROULEMENTS s'est placée pour une période de cinq ans, renouvelable par tacite reconduction, sous le régime de l'intégration fiscale prévu aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

Par cette option, la société NTN Europe s'est rendue redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du groupe formé par elle-même et les sociétés dont elle détient, directement ou indirectement 95% au moins du capital et qui ont donné leur accord pour être membre de ce groupe.

Les conditions légales d'éligibilité du régime étant respectées par NTN Europe et SNR CEVENNES, la filiale SNR CEVENNES a donné le 9 novembre 2007 son accord pour être membre dudit groupe fiscal à compter du 1er janvier 2008.

Au 31 mars 2024, le groupe fiscal a généré un déficit fiscal de – 3 304 k€ dont – 5 677 k€ pour NTN Europe et un bénéfice fiscal de 1 277 k€ pour SNR Cévennes.

Les déficits fiscaux cumulés pour le groupe fiscal s'élèvent à 154 395k€ au 31 mars 2024.

Note 18 : IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE

Les comptes de la Société sont consolidés dans les comptes du Groupe NTN par intégration globale depuis le 31 mars 2009. Les états financiers consolidés sont établis par la société tête de groupe à savoir NTN Corporation à Osaka (Japon). Ainsi, NTN Europe est exempté de publication de comptes consolidés.

Les principaux agrégats financiers du groupe NTN Europe au 31 mars 2024 en normes J-Gaap sont les suivants :

(en milliers d'euros)	mars-24	mars-23
Actif immobilisé	240 988	307 756
Capitaux propres	403 519	388 189
Chiffre d'affaires	1 045 090	840 275
Résultat de l'exercice	15 327	-15 481
Effectif à la clôture	4 214	4 026

Note 19 : ETAT DES CHARGES A PAYER ET DES PRODUITS A RECEVOIR

(en milliers d'euros)	03/2024	03/2023
<u>Charges à payer</u>		
Fournisseurs, factures non parvenues	30 920	44 243
Clients, avoirs à établir	14 238	10 625
Personnel	27 438	23 724
Charges sociales	10 168	9 117
Charges fiscales	3 540	4 607
Commissions agents	4 536	4 897
Accord litige client/fourn	160	150
Intérêts financiers	406	242
Total charges à payer	91 406	97 605
<u>Produits à recevoir</u>		
Fournisseurs, avoir à recevoir	765	409
Clients facture à établir		
Personnel	4	31
Fiscal		
Remboursement divers à recevoir	158	1
Produits financiers		47
Total produits à recevoir	927	488

Note 20 : TABLEAU DES DEPENSES ENVIRONNEMENTALES VENTILEES PAR TYPES D' ACTIONS

Charges classées par types d'actions	Variation des provisions pour risques et charges environnementaux						Dépenses d'exploitation	Investissem.	Total des dépenses environnementales au 31/03/24
	Solde au 01/04/23	Dotations	Reprises de prov. Utilisées	Reprises de prov. non utilisées	Autres	Soldes au 31/03/24	Charges non provisionnées	Dépenses capitalisées	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Pré-traitement, traitement et élimination	865 000	80 000	750 000			195 000	4 296		84 296
Mesure et contrôle	-					-	228 560		228 560
Recyclage, valorisation	-					-	991 705		991 705
Prévention des pollutions	-					-	1 018 393	13 000	1 031 393
Totaux	865 000	80 000	750 000	-	-	195 000	2 242 954	13 000	2 335 954

(9) = 2 - 4 + 7 + 8 = dépenses environnementales comptabilisées

Compte tenu de la nature de son activité, la Société porte une attention particulière aux risques de pollution, notamment vis-à-vis des riverains et des tiers. Les audits internes pilotés par le Département Qualité et Environnement avec des auditeurs NTN Europe ont été complétés par des visites de l'administration (DRIRE). Les obligations de réalisation de travaux reconnues dans ce cadre ont été provisionnées.

Note 21 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES DE DIRECTION

La rémunération allouée aux organes de Direction et de Surveillance s'est élevée à 1 647 042 € au titre du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Note 22 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élèvent à 363K€ dont 351K€ au titre du contrôle légal des comptes.

Note 23 : ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES, DETTES ET COMPTES EN MONNAIE ETRANGERE

Nature des écarts (en milliers d'euros)	Actif perte latente	Ecarts compensés par des couvertures de change	Provision pour perte de change	Passif gain latent
Créances d'exploitation	32		32	27
Dettes d'exploitation Banque	11		11	10
TOTAL	43		43	37

Note 24 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Il figure à l'actif du bilan des charges constatées d'avance pour 1 719 K€ correspondant à des charges dont la période de référence cours au-delà du 31 Mars 2024, à étaler sur le prochain exercice comptable.

Note 25 : TRANSACTIONS EFFECTUEES AVEC LES PARTIES LIEES

Aucune information n'est donnée au titre des transactions conclues entre les parties liées dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

Note 26 : TABLEAU DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS AU 31 MARS 2024 (voir tableau page suivante).

TABLEAU DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS AU 31 MARS 2024

SOCIETES	Quote-part du capital détenu en %	M O N N A I E L O C A L E					1 0 0 0 E U R					
		UNITE MONETAIRE (1000)	CAPITAL	RESERVES AVANT AFFECTATION	CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'EXERCICE	BENEFICE NET OU PERTE DE L'EXERCICE	VALEUR COMPTABLES DES TITRES DETENUS			Prêts avances consentis par NTN Europe (P)	Dividendes encaissés par NTN Europe au cours de l'exercice	
							BRUTE	NETTE	Dont réévaluation 1976			
FILIALES												
SNR CEVENNES S.A.	100,00	EUR	763	-13 179	42 447	971	1 055	1 055	292	29 326 (P)		
Sociétés étrangères :												
NTN-SNR IBERICA	100,00	EUR	301	766	1 601	108	2 014	1 175				93
SNR WALZLAGER GmbH	100,00	EUR	0	0	0	0	0	0				3 352
NTN DO BRASIL Ltda	100,00	BRL	25 000	39 957	384 561	20 605	14 508	14 508		10 710 (P)		
NTN-SNR ITALIA S.p.A.	100,00	EUR	520	753	3 928	154	1 161	1 161				204
NTN-SNR MAROC S.A.	99,89	MAD	2 850	-5 889	5 369	4 524	399	155		16 (P)		
NTN-SNR RULMENTI	100,00	RON	100 500	-881	200 797	-3 476	25 549	19 330		41 632 (P)		
NTN-SNR POLSKA clôture du 31 mars 2023	100,00	PLN	223	1 245	4 828	359	55	55				72
NTN-SNR Rus LLC clôture au 31 décembre 2023	100,00	RUB	2 000	36 578	43 200	-4 985	43	43				
ICSA (Italie)	100,00	EUR	13 291	-787	28 998	-202	18 891	10 149		13 933 (P)		
NTN BEARINGS (UK)	100,00	GBP	2 600	15 791	20 220	1 944	21 268	21 268				
NTN WALZLAGER	100,00	EUR	102 500	-27 573	221 247	11 327	88 025	88 025				
Total sociétés étrangères							171 913	155 869	0			
TOTAL FILIALES							172 968	156 924	292	95 617 (P)		3 721
PARTICIPATIONS												
TOTAL PARTICIPATIONS							0	0	0	0		0
TOTAL FILIALES ET PARTICIPATIONS							172 968	156 924	292	95 617 (P)		3 721

NTN Europe

Société Anonyme au capital de 322 639 919 Euros
Siège social : 1 rue des Usines - 74000 ANNECY
R.C.S. Annecy 325 821 072

- ° -

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2024

(...)

PREMIERE RESOLUTION : Approbation des documents et des comptes sociaux présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 mars 2024, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un résultat net positif de 4 749 603, 57 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION : Affectation du résultat

Sur proposition du Conseil d'Administration, il est décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice de 4 749 603, 57 euros en totalité au poste « report à nouveau ».

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué, au titres des trois derniers exercices, les dividendes suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES
01.04.2020 au 31.03.2021	0 €
01.04.2021 au 31.03.2022	0 €
01.04.2022 au 31.03.2023	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

[...]

CINQUIEME RESOLUTION : Quitus - décharge

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé à tous les Administrateurs. Elle donne, pour le même exercice, décharge au Commissaire aux Comptes de l'accomplissement de sa mission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

[...]

HUITIEME RESOLUTION : Pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de la présente délibération pour accomplir ou faire accomplir tous dépôts, formalités et publications nécessaires afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés

**Pour copie conforme,
Le Directeur Général
M. Dominique LAVILLA**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

S. Bouvet
17/05/2024

euro

	31/03/2024			31/03/2023
	BRUT	AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	NET	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	15 397,35	15 397,35	-	-
sous-total	15 397,35	15 397,35	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	7 105 253,25	2 483 276,30	4 621 976,95	4 366 630,19
Constructions	46 648 334,46	33 583 100,61	13 065 233,85	13 709 792,52
Install. Techniques, matériel et outillage	313 473 842,58	272 412 617,69	41 061 224,89	43 407 054,54
Autres	29 988 648,03	25 816 579,40	4 172 068,63	3 812 291,86
Immobilisations corporelles en cours	24 404 762,29		24 404 762,29	18 048 246,74
Avances et acomptes	1 118 548,30		1 118 548,30	1 995 644,05
sous-total	422 739 388,91	334 295 574,00	88 443 814,91	85 339 659,90
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	172 969 995,52	16 044 000,00	156 925 995,52	155 172 995,52
Créances rattachées à des participations LT	37 617 866,81		37 617 866,81	45 847 866,81
Autres titres immobilisés	-		-	-
Autres immobilisations financières	11 692 276,44		11 692 276,44	7 601 418,43
sous-total	222 280 138,77	16 044 000,00	206 236 138,77	208 622 280,76
ACTIF IMMOBILISE	645 034 925,03	350 354 971,35	294 679 953,68	293 961 940,66
STOCK ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnements	23 257 717,37	1 691 100,15	21 566 617,22	19 147 307,11
En-cours de production	67 081 155,59	3 137 449,94	63 943 705,65	56 333 995,21
Produits finis	46 172 351,48	1 987 116,78	44 185 234,70	35 784 824,61
Marchandises	107 436 540,24	3 573 711,07	103 862 829,17	98 116 985,69
sous-total	243 947 764,68	10 389 377,94	233 558 386,74	209 383 112,62
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	128 235 038,69	1 326 090,06	126 908 948,63	180 036 614,78
Acomptes versés aux fournisseurs	1 130 131,31		1 130 131,31	777 656,82
Autres	80 601 897,04	2 589 821,45	78 012 075,59	65 752 968,49
sous-total	209 967 067,04	3 915 911,51	206 051 155,53	246 567 240,09
VALEURS DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	4 879 171,18	-	4 879 171,18	3 889 033,16
ACTIF CIRCULANT	458 794 002,90	14 305 289,45	444 488 713,45	459 839 385,87
CHARGES CONSTANTES D'AVANCE	1 719 039,12	-	1 719 039,12	1 369 357,43
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	-	-	-	-
ECART DE CONVERSION	43 000,00	-	43 000,00	252 000,00
TOTAL ACTIF	1 105 590 967,05	364 660 260,80	740 930 706,25	755 422 683,96

Certifié conforme à l'original
le 27/09/24, Dominique LAVILLA
Directeur Général

S. Bouvet

17/05/2024

euro

	31/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	322 639 919,00	322 639 919,00
Prime de fusion	43 084 430,54	43 084 430,54
Ecart de réévaluation	2 661 308,39	2 746 778,51
Réserve légale	3 310 532,30	3 310 532,30
Réserves réglementées	208 205,16	208 205,16
Autres réserves	1 699 049,13	1 699 049,13
Report à nouveau	- 51 951 376,32	- 44 574 234,27
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 749 603,57	7 377 142,05
Subventions d'investissement	1 414 091,44	658 396,84
Provisions réglementées	28 542 898,06	31 348 544,57
sous total	356 358 661,27	353 744 479,73
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	3 196 500,00	2 638 000,00
Provisions pour charges	12 588 000,00	11 789 000,00
sous total	15 784 500,00	14 427 000,00
DETTES		
Emprunts et dettes auprès établis. de crédit	43 964 506,10	56 356 744,67
Emprunts et dettes financières divers	100 641 946,00	85 100 361,00
Dépôts et cautionnements reçus	-	-
Avances & acompt. Reçus sur commandes en cours	16 487 229,46	13 519 518,93
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 367 287,46	152 310 597,79
Dettes fiscales et sociales	53 707 673,38	47 933 513,80
Dettes sur immobilisations et comptes rattach.	3 020 000,00	3 258 000,00
Autres dettes	9 030 951,58	28 263 438,04
sous total	368 219 593,98	386 742 174,23
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	530 951,00	488 030,00
ECART DE CONVERSION	37 000,00	21 000,00
TOTAL PASSIF	740 930 706,25	755 422 683,96